42e edition

International Short Film Festival Aix-en-Provence

FTC

ATELIER JEUNES AUTEURS

RÈGLEMENT 2024

1 / ATELIER JEUNES AUTEURS

Les Rencontres Cinématographiques d'Aix-en-Provence lancent un appel à candidature pour l'Atelier Jeunes Auteurs 2024 organisé en partenariat avec la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre du 42e Festival Tous Courts (3 au 7 décembre 2024).

Cet atelier s'adresse à des auteurs préparant leur premier ou deuxième court métrage (hors films autoproduits ou films de fin d'études).

Les candidatures sont ouvertes à tous les projets de films francophones ne dépassant pas 30 minutes, à l'exclusion de ceux ayant déjà reçu une aide à l'écriture, au développement, ou de toute autre contribution financière institutionnelle ou privée.

Un scénario ne peut être présenté qu'une seule fois à l'atelier, cependant un auteur peut postuler plusieurs fois avec des scénarios différents s'il le souhaite.

2 / CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être envoyés par courriel uniquement à l'adresse suivante : atelierauteurs@festivaltouscourts.com

Dates de candidature : du lundi 1er avril au lundi 17 juin 2024 minuit, délai de rigueur.

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants **sur un seul fichier au format PDF de 2Mo maximum :**
• **Une page de garde** avec le titre du scénario, le nom de(s) auteur(s), coordonnées postales, email et téléphone.
• **Un synopsis** de 10 lignes maximum
• **Un scénario** développé n'excédant pas 30 pages
• **Une note d'intention** d'une ou deux pages donnant des indications sur le traitement cinématographique (image, son, montage, etc.)
• **Une fiche technique** sur une page (durée du film , support , couleur ou noir et blanc, décors, etc.)
· **Un CV complet de l'auteur** (environ une page)
• **Pour les frais de dossier :** un virement de 10 euros (RIB transmis par email à réception du dossier de candidature) ou un chèque à l'ordre des Rencontres Cinématographiques d'Aix-en-Provence (adresse en page 2).

Seuls les dossiers complets, frais de dossier compris, seront soumis au comité de lecture.

3 / SÉLECTION

Le comité de lecture désignera les 12 projets retenus pour l'Atelier Jeunes Auteurs 2024. Les réponses seront communiquées au plus tard le mercredi 16 Octobre 2024 par email, elles seront non motivées et sans appel après les délibérations du comité.

L'Atelier Jeunes Auteurs 2023 se déroulera du mardi 3 au vendredi 6 décembre 2024 durant la 42e édition du Festival Tous Courts.

Les auteurs s'engagent à être présent sur toute la durée de l'atelier.

4 / CONDITIONS D'ACCUEIL

Pour les auteurs dont les projets sont retenus, les Rencontres Cinématographiques d'Aix-en Provence prennent en charge :
• 3 nuits d'hôtel (B/B)
• Une participation au voyage aller-retour dans la limite de 75 € (sous forme de remboursement sur place, sur présentation du titre de transport).
• Une participation à 7 repas à hauteur de 15 € par repas.

Dans le cas d'un projet co-écrit, nous ne prendrons en charge qu'une seule personne, mais le co-scénariste pourra assister à ses frais à l'atelier.

5 / MENTION DE L'ATELIER JEUNES AUTEURS

Important : Lorsque le scénario a obtenu le soutien d'Atelier Jeunes Auteurs du Festival Tous Courts à Aix-en-Provence et qu'il aboutit à la réalisation du film, **il devra être fait mention au générique : « Le scénario de ce film a été soutenu dans le cadre de l'Atelier Jeunes Auteurs du Festival Tous Courts à Aix-en-Provence ».**

6 / CONTACT

Pour toute question :

Contact : Patrick Dorflein - email : atelierauteurs@festivaltouscourts.com

ASSOCIATION RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES D'AIX-EN-PROVENCE
Association d'intérêt général loi 1901
SIRET : 352 629 737 00045

Adresse : 1, Place John Rewald 13100 Aix-en-Provence

Tel +33(0)4 42 27 08 64

festivaltouscourts.com